

Une année qui débute est toujours le moment d'exprimer ses souhaits pour les mois à venir.

Il est un vœu auquel la municipalité tient particulièrement, celui de préserver les services publics de proximité, ceux qui répondent aux besoins de la vie quotidienne, ceux qui permettent d'accéder aux droits auxquels tout un chacun peut prétendre. C'est le sens de notre action en matière de services et d'équipements mis à la disposition de la population par la commune.

Dans cet esprit, nous avons engagé, par l'intermédiaire de notre Centre communal d'action sociale, un partenariat avec la Caisse primaire d'assurance maladie. Il porte sur la mise en commun de moyens qui permet de préserver un accueil physique pour les usagers de ces deux structures. Il offre également un accompagnement dans l'utilisation des services en ligne qui se multiplient et éloignent parfois les populations fragiles de l'accès aux droits.

Il est donc possible de s'opposer au déclin des services publics, à l'éloignement des lieux de décision, des administrations, des équipements culturels ou de formation. Les communes s'y attachent en permanence. Encore faut-il leur laisser les moyens d'agir. C'est l'un des principaux enjeux des années à venir.

Je vous souhaite à toutes et à tous, une bonne année 2018.

Pierre Allard

## Exposition A l'État Brut



La Halle aux grains accueille du 12 janvier au 4 février, les œuvres de Bruno Even. L'artiste qui travaille et habite à Cognac-la-Forêt et exposera peintures, gravures et sculptures.

Primitive, énigmatique, radicale, voire dérangeante, la production de Bruno Even ne laisse personne insensible. Il y a de la folie, de la détresse, de l'urgence dans ses créations. Affranchi de l'enseignement reçu aux Beaux-Arts de Bourges, le geste libéré, l'artiste s'abandonne à son instinct pour livrer un art brut débarrassé de tout carcan académique. Et il frappe fort sur l'idée qu'on se fait de la création artistique.

A voir par curiosité et envie d'expériences nouvelles.

Bruno Even à l'État Brut - 12 janvier au 4 février - Halle aux grains - du mardi au dimanche de 10h30 à 12h00 et de 15h30 à 18h30.

## Propreté urbaine

# Les contrevenants désormais sanctionnés

Au quotidien, le garde-champêtre et l'agent de surveillance de la voie publique cherchent à identifier les contrevenants.



Malgré les multiples appels au civisme, les rappels de la réglementation, certains ne semblent pas avoir encore compris qu'il est interdit de déposer des ordures, des déchets, des matériaux ou objets divers, hors des emplacements autorisés.

Les services nettoyage de la commune et de la communauté de communes constatent qu'il y a toujours de nombreux sacs poubelle et encombrants délaissés aux coins des rues et au pied des containers.

Les contrevenants s'exposent désormais à des contraventions de 3<sup>e</sup> classe d'un montant de 68€. Plusieurs ont été verbalisés ces dernières semaines. La propreté urbaine est l'affaire de tous, c'est une question de salubrité publique et de cadre de vie préservé. Pour toutes questions relatives à la collecte des déchets, les administrés peuvent se renseigner auprès du service des ordures ménagères de la communauté de communes au 05 55 71 78 78.

## AGENDA

**Jusqu'au 21 janvier :** Exposition "Bisso na Bisso, vision du continent oublié", salle Laurentine-Teillet.

**12 janvier au 4 février :** Exposition Bruno Even à l'état brut, Halle aux grains.

**15 janvier :** Galette des rois de France Parkinson, La Villa, rue Defaye à 14h30.

**16 janvier :** Théâtre, "Parler la bouche pleine" par la Compagnie du Dagor, La Mégisserie à 20h30.

**19 et 21 janvier :** Double loto des Vieux paniers, Salle des congrès, à 20h30 le vendredi et à 15h00 le dimanche.

**21 janvier :** Randonnée VTT et pédestre "Les copains d'abord", La Bretagne.

**21 janvier :** Danse, "Passo" d'Ambra Senatore et le Centre chorégraphique national de Nantes, La Mégisserie à 17h00.

**23 janvier :** Rencontres USEP de handball, au Palais des sports de 15h00 à 19h00.

**26 janvier :** Théâtre, «Le voyageur sans bagage», par la troupe Garance, La Mégisserie à 20h30. Réservations au 06 13 58 56 65.

**26 janvier :** Loto de l'école Chantemerle, salle des congrès à 20h30.

**27 janvier :** Concours de belote de la Banda de Saint-Junien, salle des congrès. Inscriptions à partir de 20h00.

**31 janvier :** Ciné-spectacle, à partir de 4 ans, "Tamao" par la Compagnie Mon grand l'Ombre, La Mégisserie à 15h00.

**1<sup>er</sup> février :** Café interlangue avec Viola, Bar des Halles, à 19h00.

**2 février :** Cirque, "Optraken" par le Galactik ensemble, La Mégisserie à 20h30.

**6 février :** Marionnettes, "Otto" par la Compagnie O'Navio, La Mégisserie à 9h30 et 14h30.

**10 février :** Concours de belote de l'association "Fayolas, un quartier pour tous", salle des fêtes de Glane à 20h30.

# le P'tit DONJOUR

Accueil commun  
du CCAS et de la CPAM  
pages 2 et 3

Lettre municipale de Saint-Junien - janvier 2018 - n°171

## Nids de frelons Une aide pour les détruire

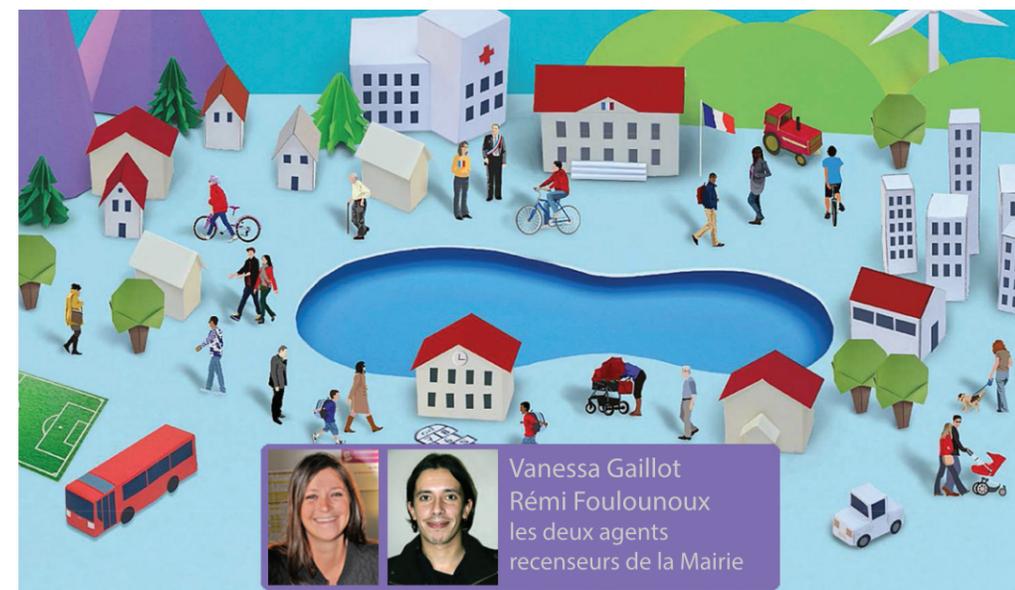
Depuis l'an dernier, la commune aide financièrement les particuliers qui, sur le domaine privé, font détruire par des professionnels des nids de frelons asiatiques. Le dispositif s'applique aux destructions réalisées entre le 1<sup>er</sup> mai et le 31 octobre.

En 2017, quinze personnes ont bénéficié de cette aide qui se monte à 50% du montant qu'elles ont réglé, dans la limite de 40€ pour une intervention simple et de 75€ pour une intervention nécessitant des moyens techniques importants.

Le dispositif est renouvelé cette année. Le formulaire de demande d'aide sera disponible à l'accueil et sur le site internet de la mairie, dès fin avril.

## Campagne 2018 du recensement

# Comptez-vous!



La campagne 2018 du recensement de la population se déroulera du 18 janvier au 24 février. L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) a, cette année encore, tiré au sort les 400 foyers de la commune qui feront l'objet de cette enquête. Les Saint-Juniauds concernés recevront prochainement la visite des deux agents recenseurs de la mairie : Vanessa Gaillot et Rémi Foulounoux. Ils seront munis d'une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photo d'identité, le sceau de la mairie et la signature du maire.

Selon les recommandations de l'INSEE, ces agents proposeront aux personnes visitées de remplir le questionnaire sur internet via [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr). Pour cela, ils remettront à chacun un code personnel et donneront toutes les indications utiles à cette opération. A défaut, ils remettront une notice d'infor-

mation, une feuille de logement et un bulletin individuel pour

**Dans les communes de plus de 10 000 habitants, le recensement est effectué tous les ans sur un échantillon de 8% de sa population. Au bout de cinq ans, les résultats sont établis à partir de 40% de la population. Ils fixent le chiffre officiel de la population pour la commune.**

chaque résident du foyer. Une fois remplis, ces formulaires devront soit être remis aux agents recenseurs, soit être adressés ou déposés à la Mairie au service

concerné, soit être adressés directement à l'INSEE Limoges par voie postale.

Les données recueillies restent confidentielles. Elles servent de référence à l'Etat pour fixer un certain nombre de dotations versées aux collectivités. Au niveau local, elles permettent d'ajuster l'action publique aux besoins des populations en matière d'équipements publics (écoles, hôpitaux, logements...), de préparer les programmes de rénovation urbaine.

C'est pourquoi la participation des personnes concernées est essentielle. Elle est également obligatoire et reste avant tout un devoir civique.

**Pour tout renseignement, joindre le coordonnateur communal, Isabelle Bréchelière ou sa suppléante, Nadine Balestrat, au service Etat-Civil / Affaires générales, au rez-de-chaussée de la Mairie, tél. 05 55 43 06 84.**

## SOMMAIRE

! **Déchets: attention aux sanctions!**

! **L'Art brut exposé à la Halle aux grains**

! **Le Téléthon a battu son record**

! **Le Liberbus rend la ville plus accessible**

## Il roule pour la mobilité



Depuis septembre 2016, le Centre communal d'action sociale, en partenariat avec l'association Pouce Travail, propose aux personnes de plus de 65 ans et aux personnes handicapées autonomes de les transporter en minibus, à tarif très modéré, pour leurs déplacements sur le territoire de la commune. Le dispositif permet aux personnes qui ont des difficultés à se déplacer, de retrouver la liberté d'aller faire des courses, de se rendre à un rendez-vous médical ou chez le coiffeur, de pratiquer un loisir ou simplement de rendre visite à des amis. Il est un moyen de rompre l'isolement. Le Liberbus circule les lundis et vendredis de 13h45 à 17h00 et

les mercredis de 9h00 à 12h00 et de 13h45 à 17h00. Le prix du voyage est de 2€. La carte de transport (10 voyages) peut être obtenue au Centre communal d'action sociale, au premier étage du centre administratif Martial-Pascaud, place Auguste-Roche. L'utilisation du Liberbus se fait sur réservation au plus tard la veille auprès de Pouce Travail qui assure la gestion du transport. Au moment de la réservation, la destination du demandeur doit être indiquée. Elle peut être modifiée au plus tard la veille avant 12h00. La réservation peut être annulée la veille au plus tard, le lundi matin pour le transport du lundi après-midi. Renseignements au 05 55 43 06 82 - Réservation au 05 55 02 03 16.

## Accueil partagé du CCAS et de la CPAM

# L'accès aux droits préservé

**Depuis cinq mois, la Caisse primaire d'assurance maladie et le Centre communal d'action sociale mutualisent leurs moyens pour préserver la qualité du service public de proximité.**

Le Centre communal d'action sociale et la Caisse primaire d'assurance maladie font cause commune pour préserver un service public de proximité de qualité. A l'heure où bien des guichets ferment, où le tout internet tend à remplacer la présence humaine, les deux structures ont décidé de mutualiser leurs moyens. Depuis septembre dernier, elles partagent des locaux au premier étage du Centre administratif Martial-Pascaud et mettent un accueil unique à la disposition des usagers. Cela s'accompagne d'une mise en commun des expertises respectives, du partage d'informations et de for-



Depuis septembre, les usagers de la CPAM et du CCAS sont accueillis par Alexandra.

mations réciproques.

Le dispositif a été mis en place afin de lutter contre les exclusions et de faciliter l'accès aux droits à l'assurance maladie pour les populations fragiles ou isolées. « De nombreuses personnes n'ont pas de droits ouverts par méconnaissance » constate Danielle Maneuf, responsable du CCAS. D'autres n'ont pas accès à l'outil informatique. Désormais, le CCAS alertera la CPAM des situations de rupture de droits détectées chez les personnes qu'il reçoit. Il accompagnera le public dans l'utilisation du site de l'Assurance maladie (ameli.fr) et du compte personnel. Il

orientera et aidera les usagers dans leurs démarches. De son côté, la CPAM s'engage à assurer la formation des travailleurs sociaux et personnels du CCAS pour leur permettre d'accompagner au mieux le public. Elle met également à disposition du CCAS les supports de communication et d'information permettant de délivrer une information adaptée. Le 7 décembre dernier, Catherine Pelletier, Directrice de la CPAM de la Haute-Vienne et Pierre Allard, Maire de Saint-Junien et Président du CCAS ont officialisé ce partenariat en signant une convention fixant les enga-

gements de chacun.

« Il nous est apparu indispensable pour garantir l'égalité de traitement de tous nos concitoyens, d'une part de maintenir un accueil physique du public, aussi parce que les dossiers les plus complexes ne se traitent pas facilement sur les services en ligne, d'autre part de mettre à disposition du matériel informatique pour les personnes qui n'en possèdent pas en les guidant dans leurs démarches. Il s'agit enfin d'apporter l'information la plus complète sur les droits auxquels chacun peut prétendre » a indiqué Pierre Allard.



Les locaux communs de la CPAM et du CCAS se trouvent au premier étage du Centre administratif Martial-Pascaud, place Auguste-Roche.  
**CCAS – tél. 05 55 43 06 82**  
**ccas@saint-junien.fr**  
**CPAM – tél. 36 46**  
**www.ameli.fr**

A noter : Quel que soit le lieu de résidence en Haute-Vienne, tous les courriers, feuilles de soins, destinés à l'Assurance maladie doivent être envoyés à l'adresse suivante : CPAM de la Haute-Vienne, 22 avenue Jean-Gagnant, 87037 Limoges Cedex.



Catherine Pelletier et Pierre Allard ont signé la convention le 7 décembre.

### Repas des aînés

Le repas offert aux aînés de la commune par la municipalité aura lieu le dimanche 4 février 2018 à 12h00 à la Salle des congrès du Châtelard. L'inscription se fera du 2 au 12 janvier 2018, au Centre communal d'action sociale (1<sup>er</sup> étage du Centre administratif), du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

### Services municipaux

Exceptionnellement, le mercredi 24 janvier, les services municipaux fermeront leurs portes au public à 16h00.

### Théâtre

Dans le cadre de la Mission centenaire, l'Atelier théâtre Garance jouera la pièce de Jean Anouilh « Le voyageur sans bagage », vendredi 26 janvier à 20h30, à La Mégisserie. Dans cette pièce, Jean Anouilh compose une histoire forte autour des thèmes de la mémoire, du passé, de la société bourgeoise, de la nostalgie de la pureté et de l'enfance. Réservations au 06 13 58 56 65. Tarifs : 10€ ; réduit 5€.

### Téléthon

L'édition 2017 du Téléthon est un succès à Saint-Junien. Malgré des conditions météorologiques défavorables, l'Office municipal des sports et toutes les associations participantes ont récolté 8 517€ soit 1 200€ de mieux qu'en 2016. Bravo aux bénévoles et à tous les donateurs.

### Noël des associations

Le collectif d'une vingtaine d'associations qui a organisé le premier "Noël des associations" le dimanche 17 décembre remercie la Mairie et le Comité de Jumelage pour leur aide précieuse. Sous la houlette de Jean-Claude Bernard président du Comité de jumelage, une vingtaine d'associations a créé le premier "Noël des associations" au lendemain du traditionnel marché de Noël. « La journée s'est déroulée dans une ambiance festive et tous les participants se sont donné rendez-vous l'année prochaine afin de pérenniser cette belle journée. Si d'autres

associations désirent nous rejoindre elles seront les bienvenues » précise le collectif.

### Espaces numériques

Trois nouveaux espaces numériques publics sont ouverts à la Médiathèque et dans les Maisons de quartiers de Bellevue et de Fayolas. Ils sont accessibles aux heures d'ouverture de ces services municipaux. Dès le 11 janvier puis tous les jeudis de 14h30 à 16h00, en alternance entre Bellevue et la Médiathèque, des ateliers d'initiation à l'informatique seront proposés au public ; sur inscription au 05 55 02 35 99.



### Forum Post Bac

L'Académie de Limoges et le magazine l'Etudiant organisent le Forum Post Bac, les 12 et 13 janvier, au parc des expositions de Limoges. Destiné aux futurs bacheliers, le forum présente toutes les filières d'enseignements : études courtes ou longues, professionnelles ou généralistes, en formation initiale ou en alternance... Plus d'informations sur [www.letudiant.fr/etudes/salons/limoges-forum-post-bac.html](http://www.letudiant.fr/etudes/salons/limoges-forum-post-bac.html).



**Saint Junien**

Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien  
 Place Auguste-Roche  
 87200 Saint-Junien  
 Tél. 05 55 43 06 80  
[www.saint-junien.fr](http://www.saint-junien.fr)

Directeur de publication : Hervé Beaudet

Rédaction : service communication  
 crédit photos : Mairie

Impression : Rivet, Limoges  
 4700 exemplaires

## La Châtaigneraie Limousine Territoire de projets

La Fédération de la Châtaigneraie Limousine, association loi 1901, fédère élus et socioprofessionnels (habitants, chefs d'entreprises, membres d'associations ...) autour d'un territoire et de projets communs. Elle intervient sur le périmètre de 6 Communautés de communes du sud-ouest de la Haute-Vienne dont la Porte Océane du Limousin, soit 73 communes. Elle œuvre pour la réussite de projets au service des citoyens dans des domaines tels que la santé, le développement économique ou encore la mobilité. Les porteurs de projets économiques ou d'intérêt général, peuvent recevoir un appui technique pour leur concrétisation (conseil, orientation vers des personnes ressources, recherche de financements...). Les personnes qui souhaiteraient s'impliquer dans le devenir du territoire de la Châtaigneraie Limousine, peuvent rejoindre son Conseil développement. Cette instance citoyenne, composée d'habitants, de chefs d'entreprises, de salariés et de membres d'associations, consacre ses premiers travaux à la mobilité. Pour en savoir plus, contacter l'équipe de la Châtaigneraie Limousine : Fédération de la Châtaigneraie Limousine - La Monnerie - 87150 Oradour-sur-Vayres - Tél. : 05 55 70 99 40 - Courriel : [contact@chataignerielimousine.fr](mailto:contact@chataignerielimousine.fr)